

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, nous répondrons aujourd'hui à la question n° 217.

[Texte]

Question n° 217—**M. Fulton:**

Revenu Canada et le ministère des Pêches et des Océans recrutent-ils des informateurs rémunérés et, dans l'affirmative, combien de personnes ont été rémunérées *a)* combien ont-ils reçu *b)* combien d'entre eux résidaient à l'extérieur du Canada *c)* combien n'étaient pas citoyens canadiens *d)* combien étaient des fonctionnaires (y compris la GRC et le SCRC)?

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Les ministères du Revenu national et des Pêches et des Océans m'informent comme suit:

Revenu Canada, Impôt ne recrute pas d'informateurs rémunérés.

Revenu Canada, Douanes et Accise a un programme permettant de rémunérer les informateurs. Un examen de leurs dossiers pour la période allant d'avril 1984 à novembre 1991 démontre que le ministère a versé aux informateurs la somme de 836 078 \$ et que le montant moyen était d'environ 2 900 \$.

Dans le cadre de ce programme, les données statistiques sont compilées en fonction du nombre de paiements. Le ministère ne peut être certain du nombre exact d'informateurs pour deux raisons. Premièrement, parce qu'un paiement peut être réparti entre plusieurs informateurs et deuxièmement, parce qu'un informateur peut fournir des renseignements concernant de nombreux cas, chacun de ces cas exigeant un paiement distinct.

Le ministère ne tient pas de registre particulier sur la citoyenneté des informateurs. Il ne connaît pas non plus leur lieu de résidence dans tous les cas; toutefois, dans au moins 30 des cas, les paiements ont été versés à des non-résidents. À leur connaissance, aucun paiement n'a été versé à des employés du gouvernement. De plus, la politique ministérielle interdit de récompenser de quelque façon les employés de Douanes et Accise ou de la GRC (y compris SCRS).

Affaires courantes

Pêches et Océans n'a pas de programme permanent d'informateurs rémunérés.

[Traduction]

Mme le vice-président: On a répondu à la question mentionnée par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, si les questions n°s 193 et 226 pouvaient être transformées en ordres de dépôt, ces documents seraient déposés immédiatement.

Des voix: D'accord.

Mme le vice-président: Plaît-il à la Chambre que les questions no 193 et 226 soient transformées en ordres de dépôt de documents?

[Texte]

Question n° 193—**M. Fulton:**

Depuis septembre 1984, le gouvernement a-t-il versé de l'argent à des informateurs et, dans l'affirmative, pour chaque ministère, *a)* quelle a été la somme totale versée, *b)* quel a été le montant moyen des versements, *c)* combien d'accusations ont été portées grâce aux renseignements obtenus, *d)* quelles mesures ont été prises afin d'assurer l'obligation de rendre compte au public de telles dépenses?

(Le document est déposé.)

Question n° 226—**M. Althouse:**

En ce qui concerne les Entretiens sur le transport, tribune publique sur le transport du grain, *a)* quel est le montant des fonds dépensés par le ministère de l'Agriculture et le gouvernement pour leur participation à cette tribune, *b)* combien de fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ont participé au projet global, *c)* combien d'experts-conseils ou d'entrepreneurs ont été embauchés dans le cadre de ce projet, *(i)* quels sont leurs noms, *(ii)* combien ont-ils été payés, *(iii)* quand les contrats ont-ils été signés, *(iv)* quelles directives le ministère ou le ministre a-t-il donné aux organismes sous contrat, *(v)* quand le contrat devait-il prendre fin?

(Le document est déposé.)

• (1530)

[Traduction]

M. Fulton: Madame la Présidente, je me demande si le secrétaire parlementaire ne pourrait pas nous dire si des réponses seront bientôt données à ces questions, qui sont au *Feuilleton* depuis un bon bout de temps.